

## DECLARATION LIMINAIRE DU SNE-FSU

### Comité technique – 11 mars 2021

Monsieur le Président,

Que dire en ouverture de ce comité technique ?

Vous alerter encore et encore sur le mal-être des agent.es ? Cela ne semble pas efficace puisque malheureusement, nous ouvrons encore une fois cette séance par 1 minute de silence suite au nouveau décès d'un collègue.

Certes, les raisons d'un suicide sont multiples et complexes. Nous attendons donc la mise en place d'une enquête CHSCT en urgence pour en connaître les conclusions.

Lors de la séance de questions – réponses (préciser la date ou le lieu), vous avez souhaité que l'ensemble des personnels se sentent agent.es de l'OFB et non plus ex quelque chose. Mais vous avez aussi convenu, enfin, que l'OFB ne pouvait pas se construire sans tenir compte de son ADN.

Mais jusqu'à maintenant, votre refus de prendre en compte cette réalité et le dialogue social dégradé, font que les agent.es de l'OFB souffrent et ont perdu le sens de leurs missions. Nous sommes tous passionné.es par nos métiers et l'envie de préserver la biodiversité est notre (ou l'un de nos) moteur.

Alors, réagissez ! Arrêtez de considérer les représentant.es du personnel comme des empêcheurs de tourner en rond ou comme la soupape de décompression des agent.es, mais comme de véritables partenaires sociaux.

Malheureusement, encore aujourd'hui, nous constatons que ce n'est pas le cas.

Les représentant.es de vos personnels sont très souvent dénigré.es et font l'objet d'une défiance systématique de vos services ressources, qui ne cachent même pas leur manque d'intérêt pour les sujets humains permettant de travailler ensemble.

Les différentes alertes qui vous sont faites au travers de nos déclarations liminaires, du boycott ou des échanges en instances, des courriers officiels, des fiches hygiène et sécurité, ne sont pas pris en compte.

Malgré votre irrespect pour les instances et la réglementation, nous continuons à participer à toutes les réunions et instances pour pouvoir faire avancer les choses et défendre les personnels que nous représentons.

Que devons-nous faire pour avoir enfin votre attention ? Tous démissionner des instances ? ou relancer un mouvement social généralisé ?

Vous vous targuez d'un nombre important de CHSCT et de CT, mais vous y incluez les réunions boycottées et reportées ! cependant les agent.es ne sont pas dupes et la ministre non plus ! Combien d'alertes ont été mentionnées aux registres hygiène et sécurité ? Combien sont traitées, en cours, engagées, prises en compte...

Maintenant ça suffit ! La considération des agent-es doit enfin être prise en compte. Cela fait plus d'un an qu'on vous le dit, il vous faut réagir, c'est de votre responsabilité ! Les agent.es sont tous impacté.es, quelques soient les directions et les services. Comment vous faire comprendre que leurs passions est une force et non une faiblesse, particulièrement dans cet établissement en charge de la biodiversité.

Vous nous présenterez tout à l'heure des directives pour le COP et la lettre de cadrage de l'OFB où il est indiqué qu'un dialogue social de qualité doit être mis en place. Cela nous rappelle une des toutes premières interventions du Sne-FSU sur ce sujet. Ce dialogue social de qualité est pourtant une demande de la ministre dans votre lettre de mission.

Vous nous présenterez également un plan d'action pour l'égalité professionnelle, alors que ce plan n'a fait l'objet d'aucune négociation, contrairement à ce qui est prévu, juste d'un groupe d'échange spécialisé. Le Sne-FSU a pourtant apporté des éléments essentiels pour ce plan, comme l'importance de la gouvernance qui est au centre de la déclinaison du protocole ministériel. Quant au plan proposé, entre les oublis, le manque d'indicateurs, nous ne sommes pas loin de le considérer comme une coquille vide. Mais nous y reviendrons en séance.

Nous parlerons également de la future instruction armement, dans laquelle vous vous obstinez à vouloir considérer uniquement les personnels des services territoriaux comme des agent.es de police judiciaire, plutôt que des spécialistes effectuant également d'autres missions ne nécessitant pas le port d'une arme.

Allez-vous continuer à plier sous la pression d'une minorité ? Ou allez-vous nous écouter et prendre conscience qu'il est possible de continuer à exercer les missions que nous effectuons depuis des dizaines d'années pour la reconquête de la biodiversité, sans avoir besoin d'afficher systématiquement nos prérogatives de police, mais en pouvant les utiliser, avec le matériel de défense nécessaire, lorsque la sécurité des agent.es l'impose.

Nous vous ferons des propositions dans ce sens lors de l'étude de cette instruction.

Nous aborderons également d'autres points, que nous souhaitons soumettre à l'avis du comité conformément au règlement intérieur et aux différents textes régissant notre instance. Nous espérons que vous nous entendrez et accepterez de discuter de ces sujets prégnants pour une majorité des personnels.

Merci de votre attention.